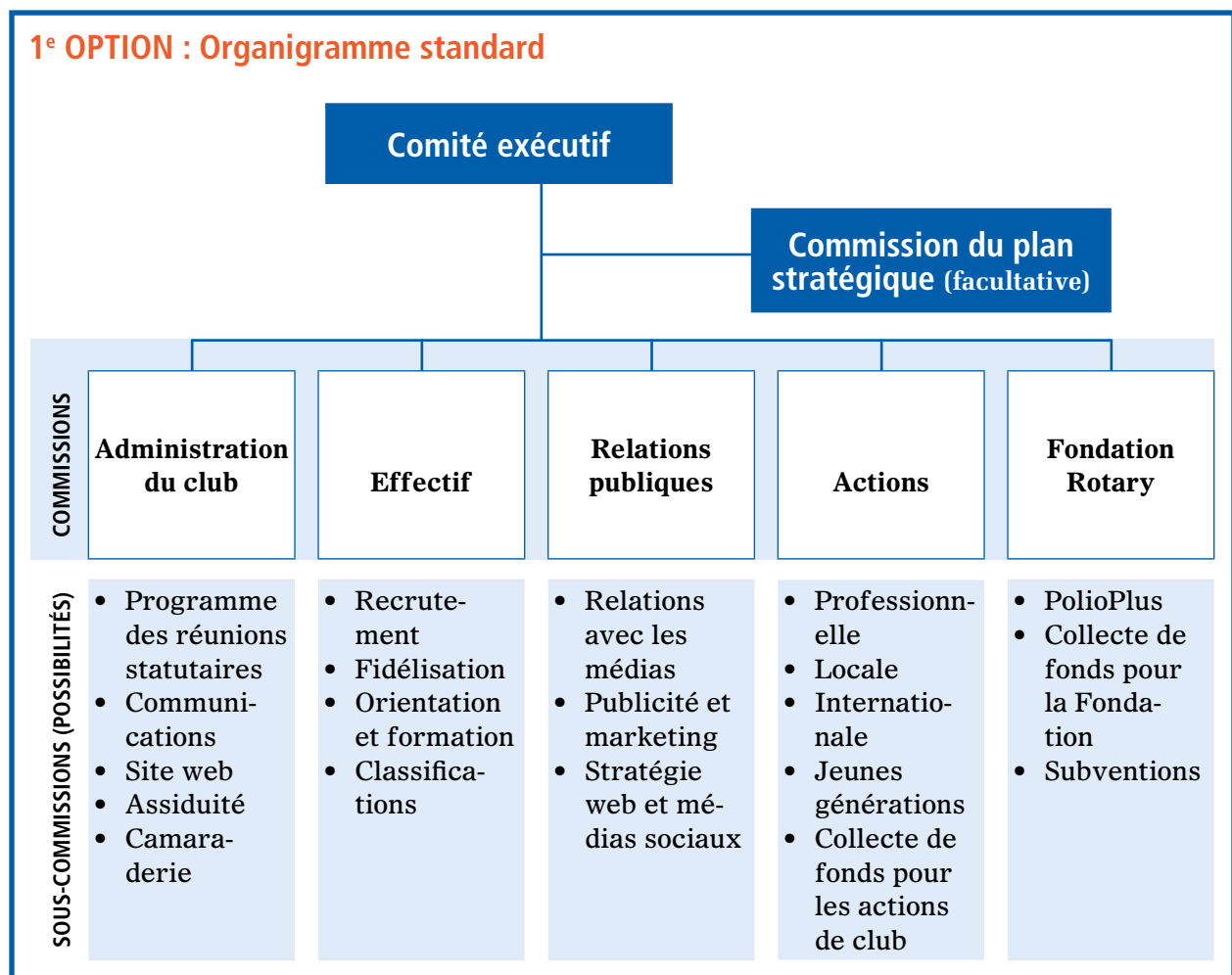


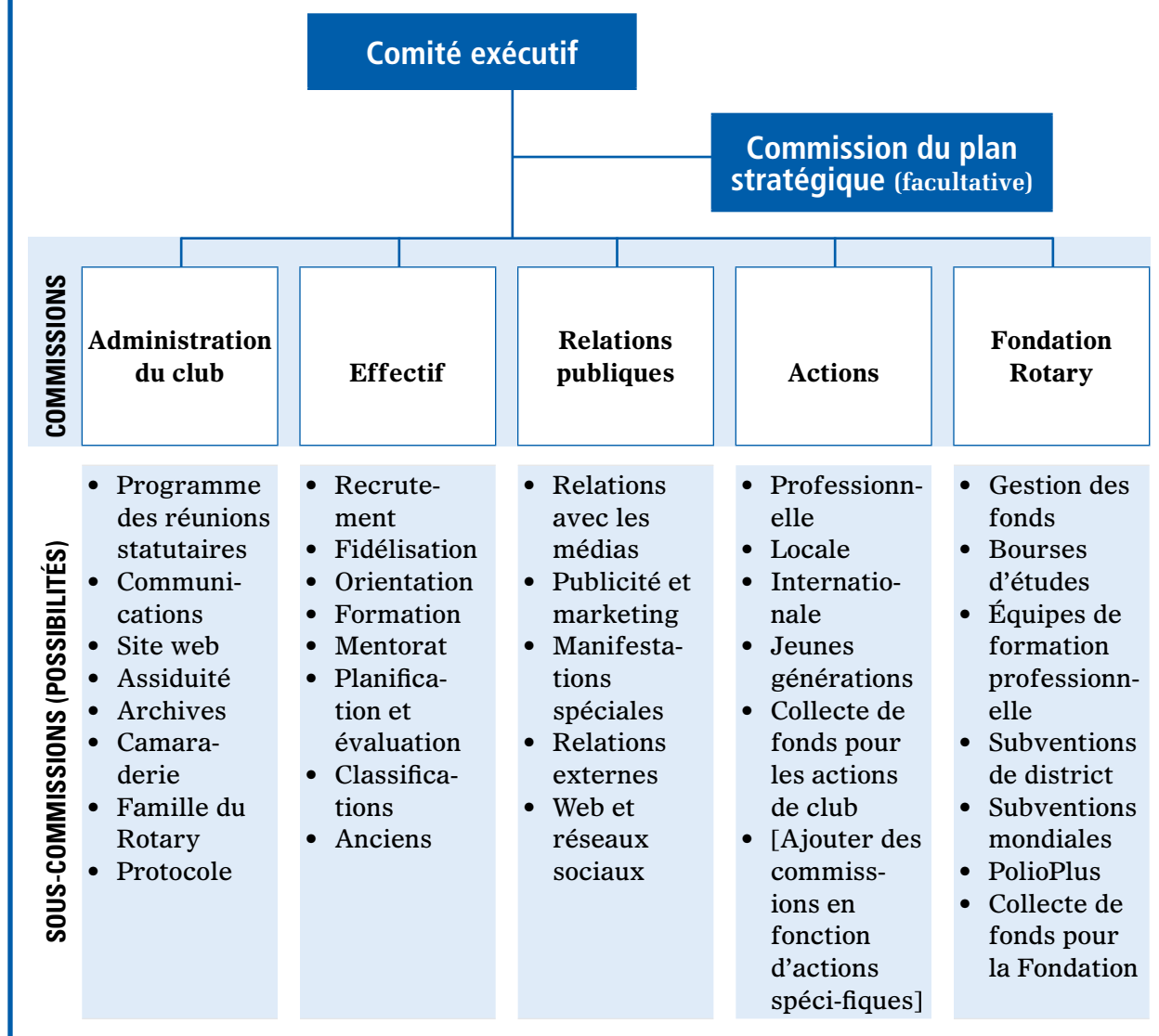
Annexe 9 : Structure administrative du club : Modèle

Le Plan de leadership du club recommande la mise en place de 5 commissions permanentes (selon la taille du club). Les clubs peuvent nommer (ou éliminer) des commissions et des sous-commissions supplémentaires en fonction de leurs besoins.

Vous pouvez contacter le gouverneur ou son adjoint si vous avez besoin d'aide pour mettre en place vos sous-commissions.



2^e OPTION : Rotary club de grande taille



3^e OPTION : Petit club

